



Un véhicule passe vous prendre à votre arrêt et vous amène sur la ligne régulière

Communes concernées : Chalonnes sur Loire, Champocé sur Loire, Chaudefonds sur Layon, Denée, La Possonnière, Rochefort sur Loire, St Aubin de Luigné, St Georges sur Loire, St Germain des Prés, St Lambert du Lattay.



Réservation obligatoire au plus tard la veille avant 16h au 09 69 39 14 14

410 LA POMMERAYE > SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE > ANGERS

		LUN À VEN						SAM	
CIRCULE EN PÉRIODE SCOLAIRE		OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
CIRCULE EN PÉRIODE DE VACANCES		OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
NUMÉRO DE COURSE		X20EX	X21EX	X22	X23EX	X24EX	X25EX	X24EX	X25EX
MAUGES-SUR-LOIRE (LA POMMERAYE)	Rue Moreau - Église	06:40	06:50	07:20	07:30	08:50	13:15	08:50	13:15
MAUGES-SUR-LOIRE (MONTJEAN-SUR-LOIRE)	Rue Tournebride	06:43	06:53	07:23	07:33	08:53	13:18	08:53	13:18
	Halte routière	06:46	06:56	07:26	07:36	08:56	13:21	08:56	13:21
SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS	Rue de la Boulairie Écoles	06:51	07:01	07:31	07:41	09:01	13:26	09:01	13:26
SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE	Place l'Église - RD 723	06:58	07:08	07:38	07:48	09:08	13:33	09:08	13:33
ANGERS	CNFPT	▼			08:10				
	Le Quai	▼			08:15				
	Gare routière et SNCF	▼	07:20	07:33	08:25	08:10	09:30	13:55	09:30

CALENDRIER SCOLAIRE & JOURS FÉRIÉS

RENTREE : lundi 4 septembre 2023
TOUSSAINT : du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023 inclus
NOËL : du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus
HIVER : du samedi 24 février au dimanche 10 mars 2024 inclus
PRINTEMPS : du samedi 20 avril au dimanche 5 mai 2024 inclus
ASCENSION : du mercredi 8 au dimanche 12 mai 2024 inclus
CONGÉS D'ÉTÉ 2023 : à partir du samedi 6 juillet

JOURS FÉRIÉS : 1^{er} et 11 nov. - 25 déc. - 1^{er} janv. - 1^{er} avr. - 1^{er}, 8, 9 et 20 mai.



SERVICE / ARRÊT ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.

Afin de vous faciliter le trajet, merci d'effectuer une réservation au moins 24h à l'avance au **0820 820 799**.

▲ Montée uniquement. ▼ Descente uniquement.

..... < FRONTIÈRE TARIFAIRE. Se reporter au tableau des tarifs.



VOS BILLETS



OU ACHETER ?

QUELS TARIFS ?

	INTÉRIEUR 1 ZONE OU 1 FRONTIÈRE À FRANCHIR	2 FRONTIÈRES À FRANCHIR	3 FRONTIÈRES À FRANCHIR	À BORD	DANS UN POINT DE VENTE	SUR VOTRE MOBILE WOP
Ticket plein tarif	2,20 €	4,20 €	6,20 €	●	●	●
Carnet de 10 tickets	16,00 €	29,00 €	41,00 €	●	●	●
Abonnement mensuel	50,00 €	62,00 €	90,00 €	●	●	●
Abonnement annuel 1	42,70 €	54,70 €	79,00 €		●	
Ticket groupe	9,00 €	18,00 €	25,00 €	●	●	
Ticket solidarité 2	0,60 €			●	●	
Ticket Icar 3	1,60 €			●	●	●
Ticket Icar+ 4	1,60 €			●	●	●
AnjouPass	voir sur aleop.paysdelaloire.fr			●	●	

Pour acheter à bord du car des tickets bénéficiant d'un tarif spécifique (solidarité, Icar, Icar+), vous devez présenter une carte qui ne peut être réalisée qu'en gare routière.

1. Coût mensuel valable pour un engagement d'un an. 2. Réservée aux personnes domiciliées en Maine-et-Loire disposant d'un quotient familial inférieur à 700 € : soit bénéficiaires du RSA et leurs ayants-droit, soit demandeurs d'emploi, soit en contrat aidé, soit stagiaires de la formation professionnelle. 3. Réservé aux moins de 25 ans. Valable uniquement le mercredi après 12 h, le samedi en journée et toutes les vacances scolaires. Possibilité d'abonnement à 80 €/an. 4. Réservé aux étudiants boursiers. Possibilité d'abonnement à 32 €/mois.

OÙ SE RENSEIGNER ?

GARE ROUTIÈRE D'ANGERS

Esplanade de la gare SNCF - 02 41 36 29 46
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 18h30.



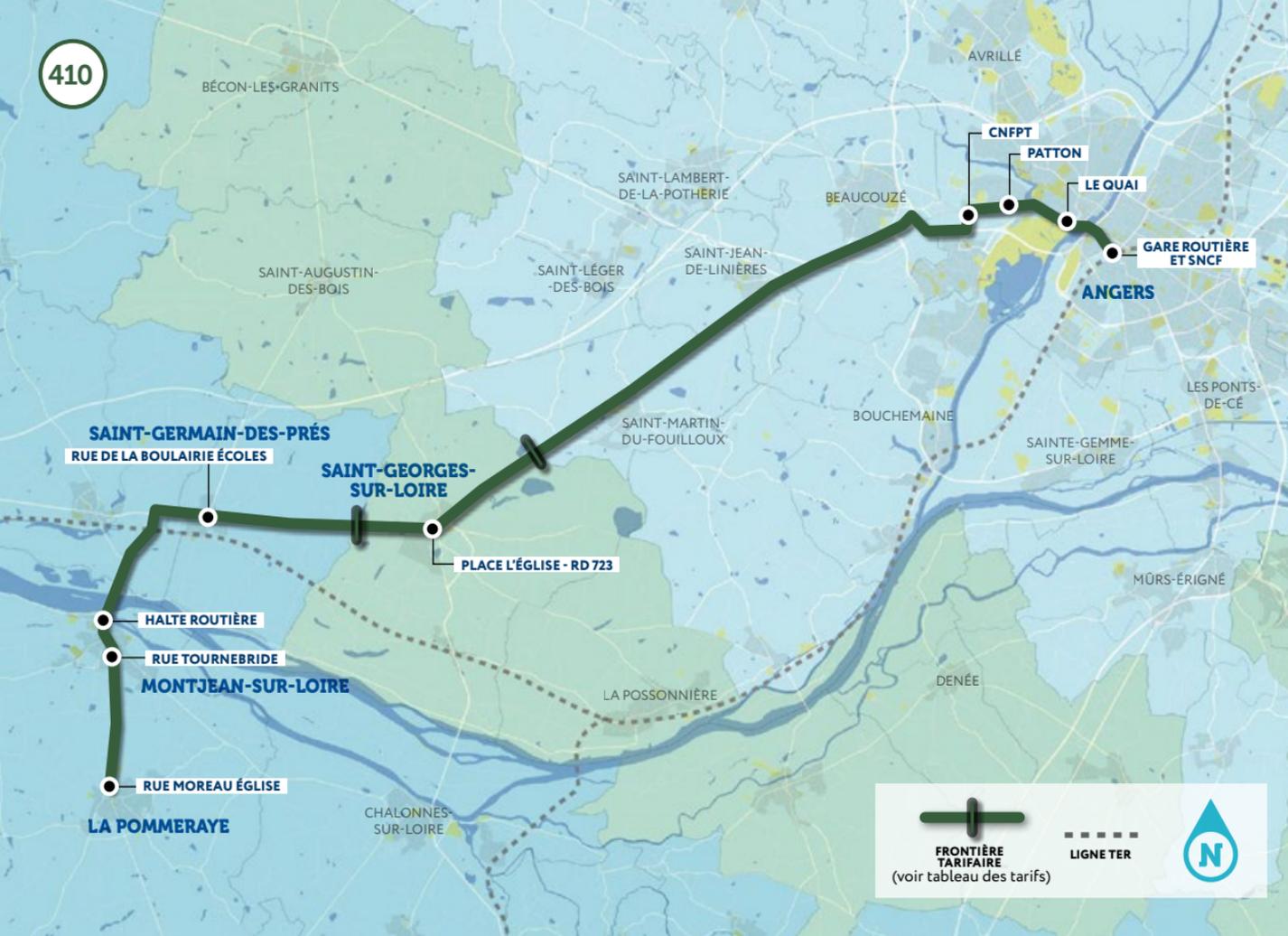
▼ ANGERS

- Saint-Georges-sur-Loire
- Saint-Germain-des-Prés
- Montjean-sur-Loire

▲ LA POMMERAYE

DU 4 SEPTEMBRE 2023
AU 5 JUILLET 2024

410



FRONTIÈRE TARIFAIRE
(voir tableau des tarifs)

LIGNE TER



410

ANGERS > SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE > LA POMMERAYE

Cette ligne ne circule pas les dimanches et jours fériés

		LUN À VEN	MER	LUN À VEN					SAM		
CIRCULE EN PÉRIODE SCOLAIRE		OUI	OUI	NON	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
CIRCULE EN PÉRIODE DE VACANCES		OUI	NON	OUI	NON	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
NUMÉRO DE COURSE		X26EX	X27	X29EX	X28	X30EX	X32EX	X31	X33EX	X26EX	X33EX
ANGERS	Gare routière et SNCF	▲ 12:30	13:05	17:00	17:00	17:30	18:00	18:00	18:30	12:30	18:30
	Le Quai	▲	13:15		17:10			18:10			
	Patton	▲	13:20		17:16			18:15			
SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE	Place l'Église - RD 723	12:52	13:42	17:22	17:41	18:00	18:22	18:37	18:52	12:52	18:52
SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS	Rue de la Boulairie Écoles	12:59	13:49	17:29	17:48	18:07	18:29	18:44	18:59	12:59	18:59
MAUGES-SUR-LOIRE (MONTJEAN-SUR-LOIRE)	Halte routière	13:04	13:54	17:34	17:56	18:13	18:34	18:49	19:04	13:04	19:04
	Rue Tournebride	13:07	13:57	17:37	17:59	18:15	18:37	18:52	19:07	13:07	19:07
MAUGES-SUR-LOIRE (LA POMMERAYE)	Rue Moreau - Église	13:10	14:00	17:40	18:06	18:22	18:40	18:55	19:10	13:10	19:10

CALENDRIER SCOLAIRE & JOURS FÉRIÉS

RENTREE : lundi 4 septembre 2023

TOUSSAINT : du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023 inclus

NOËL : du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus

HIVER : du samedi 24 février au dimanche 10 mars 2024 inclus

PRINTEMPS : du samedi 20 avril au dimanche 5 mai 2024 inclus

ASCENSION : du mercredi 8 au dimanche 12 mai 2024 inclus

CONGÉS D'ÉTÉ 2023 : à partir du samedi 6 juillet

JOURS FÉRIÉS : 1^{er} et 11 nov. – 25 déc. – 1^{er} janv. – 1^{er} avr. – 1^{er}, 8, 9 et 20 mai.



SERVICE / ARRÊT ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.

Afin de vous faciliter le trajet, merci d'effectuer une réservation au moins 24h à l'avance au **0820 820 799**.

▲ Montée uniquement. ▼ Descente uniquement.

----- < **FRONTIÈRE TARIFAIRE**. Se reporter au tableau des tarifs.

POUR TOUT SAVOIR...

Horaires, itinéraires, titres de transport, points de vente, réservations...

aleop.paysdelaloire.fr

[@aleop](https://www.facebook.com/aleop)

[@reseau_Aleop](https://twitter.com/reseau_Aleop)

ou **ALLÔ ALÉOP** au **09 69 39 14 14**

du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (hors jours fériés).

EN CAS DE PERTURBATIONS

Consultez l'info trafic de votre département sur aleop.paysdelaloire.fr et pour plus de précisions :

VOYAGES CORDIER : 0820 820 799



Présentez-vous **5 MIN** à l'avance au point d'arrêt.



FAITES SIGNE au conducteur pour signaler votre présence.



Préparez votre titre de transport ou votre monnaie avant de monter. **BILLET 10 € MAXIMUM** pour l'achat d'un ticket unitaire.



Voyagez assis **CEINTURE DE SÉCURITÉ** bouclée.



Signalez votre arrêt de descente en appuyant sur le bouton **STOP**.



Attendez **LE DÉPART DU CAR** avant de traverser (ne pas traverser devant l'autocar, ne pas traverser derrière l'autocar)



Les cars n'étant pas tous aménagés pour le transport de vélo, vous devez contacter le transporteur de la ligne au préalable.

Les horaires et renseignements sont donnés sous réserve de modifications. Consulter l'affichage en gare le cas échéant. Document non contractuel.

Conception et mise en page : animaproductions.com

Impression : Les Hauts de Vilaine sur papier 100% recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.



Agissez pour le recyclage des papiers avec la Région des Pays de la Loire et Ecofolio.